



CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FEVRIER 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° 11.2019

Nombre de membres :

Afférents au Conseil municipal : 29
 En exercice : 29
 Qui ont pris part à la délibération : 21 Pour : 21 Contre : 0

Date de la convocation : 12 février 2019

L'an deux mille dix neuf et le dix neuf février à dix huit heures trente minutes, le Conseil municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur ANDRE, Maire.

Présents : MM. ANDRE. MONTAGNER. IGOUNET. FERRARI. GADEN. Mmes BALAGUE. DETUYAT. SOULIER. MM. DUBLIN. MANERO. MUSARD. VICENS. Mmes ARMENGAUD. FABREGAS. PONS. M.VALMY.

Pouvoirs : Mme ALEXANDRE à M. FERRARI. M. PEGOURIE à M. GADEN. M. THOMAS à M. MANERO. Mme VERNIER à Mme BALAGUE. Mme VIGNE DREUILHE à M. ANDRE.

Absents excusés : MM. POUVILLON. PEGOURIE. THOMAS. Mmes VIGNE DREUILHE. OVADIA. ESTAUN. DENES. LABORDE. ALEXANDRE. FOISSAC. VERNIER.

Secrétaire de séance : M. MANERO.

Objet de la délibération : DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L 2122 - 22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Exposé :

Le Maire doit rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil municipal des décisions qu'il a prises par délégation du Conseil municipal.

Décision :

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L 2122.22 et L 2122.23,

Vu la délibération n°136.2015 en date du 15 décembre 2015 par laquelle le Conseil municipal d'Aucamville confie au Maire un certain nombre d'attributions,

Entendu l'exposé de M. ANDRE, Maire, et après en avoir délibéré,

Décide

Article unique : de prendre acte de la communication des décisions suivantes :

Champs de délégation	N° décision	Date	Objet	Montant
Tarifications	DEC 38.2018	21 décembre 2018	Tarifs concerts APG SUD	Divers tarifs
	DEC 1.2019	8 janvier 2019	Tarification droits de place fête locale, occupation domaine public et locations de salles	Divers tarifs
Délivrance de concessions dans le cimetière	UF60	2 janvier 2019	Concession de 30 années d'une case cinéraire	366 €
	3/32/218	2 janvier 2019	Concession de 15 années d'une superficie de 5.51 m2	244 €

Le Maire,
Gérard ANDRE

Document signé électroniquement

Accusé de réception en préfecture
031-213100225-20190219-19022019_11-DE
Reçu le 27/02/2019
Signé par serialNumber=0002,CN=Gerard ANDRE,T=MAIRE D'AUCAMVILLE,OU=DIRECTION GENERALE,OU=Mairie D'AUCAMVILLE,O=MAIRIE D'AUCAMVILLE,L=SAINT ALBAN,C=FR
27/02/2019

Commune d'Aucamville – 31140



AUCAMVILLE